

LE CHAMPIONNAT DE CROSS CYCLO-PÉDESTRE



L'ARRIVÉE DE L'ÉPREUVE



FRAINEAU, LE GAGNANT

gent des Employés communaux, et en 1928 la croix du Mérite agricole.

LE BAL DE L'ORPHELIAN. — Samedi, le bal organisé par les cheminots à la salle des fêtes remporta un magnifique succès.

LA MORT TRAGIQUE D'UNE JEUNE BONNE. Hier après-midi, une jeune personne de 25 ans, Lucienne Moïnard, domiciliée à Fresnières et employée dans une maison de Niort, arrivait à l'hôtel Terminus, rue de la Gare, et demandait une chambre.



La mort tragique d'une jeune bonne

Hier après-midi, une jeune personne de 25 ans, Lucienne Moïnard, domiciliée à Fresnières et employée dans une maison de Niort, arrivait à l'hôtel Terminus, rue de la Gare, et demandait une chambre.

ON ATTEND DES BLESSÉS MILITAIRES. — On annonce l'arrivée prochaine d'une soixantaine de blessés militaires qui sont attendus à l'hôpital de Niort.

POUR AVOIR TUÉ UN SANGLIER. — Le 7 février dernier, un sanglier traversait la plaine de Saint-Pompain. Deux nemrods se trouvaient là. M.M. Breillat et Gabilly, ils chassèrent l'animal et le tuèrent.

COULONGES-SUR-L'AUTIZE EN JOUANT AUX BILLES, UN ENFANT EST GRIÈVEMENT BLESSÉ. — Plusieurs garçonnets étaient occupés à jouer aux billes, lorsque le jeune Gresse recut en plein front une agate en fer.



EST-CE LE PLUS VIEUX GARDE-CHAMPÊTRE DE FRANCE ?

M. Félix Robinet a passé 53 ans au service de son pays natal, Bouillé-Loretz.

PARIS, 13 février. — M. Félix Robinet, de Bouillé-Loretz, peut se flatter d'être l'un des plus vieux gardes champêtres de France, s'il n'en est pas le doyen.

Né à Bouillé-Loretz le 13 octobre 1850, il fut affecté le 18 juin 1870 dans un régiment de cavalerie de Niort.

Après un séjour à Châteauroux, il fut, au moment de la Commune, appelé à Versailles, participa aux affaires du Mont-Valérien, de Courbevoie, du rond-point de Berrières, assista à la prise du pont de Neuilly et aux combats de Clamart et de Châtillon.

Le 23 décembre, Besson Marie, 68 ans, habitant chez les époux Champagnagne, à La Roche-Chalais, disparaisait du domicile de ces derniers.

Après des recherches on apprit que des effets et des sabots avaient été trouvés à proximité d'un lavoir longeant la Dronne.

Le lit de la rivière fut dragué à l'aide de gaffes par des sauveteurs



A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE

L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DU PAYSAGISTE CHARLES LE ROUX

La cérémonie a été présidée par M. René Huyghe, conservateur au musée du Louvre

La rétrospective Charles Le Roux, organisée par la Société des Amis du Musée des Beaux-Arts, comptera parmi les plus importantes manifestations artistiques qui aient été mises sur pied depuis longtemps à Nantes.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu hier après-midi. Le nombre des assistants — près de 300 — le choix des personnalités, l'enthousiasme unanimement témoigné par les premiers visiteurs en présence d'une œuvre jusqu'alors presque complètement inconnue, tout cela indique assez l'intérêt d'une exposition qui fait le plus grand honneur à ses organisateurs.

Le président de la Société des Amis du Musée, M. René Huyghe, conservateur des peintures au Musée du Louvre et représentant la Direction générale des Beaux-Arts, nous avons remarqué : M. le Préfet de la Loire-Inférieure ; M. Ouvrard, adjoint, représentant M. le Maire ; M. Joseph Le Roux, ancien conseiller général de Palmbœuf, fils du maître Charles Le Roux ; M.M. Jean Gaultier, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Julien Lanot, président de la Société du Musée ; Lelièvre, secrétaire ; Bichon, Paris, conseillers municipaux ; Seuger, consul de Suisse ; Asselberg, consul de Hollande ; Arbeau, consul d'Haïti ; Chevalier-Labarthe, président de la Commission départementale ; Norbert Fleury, conseiller général ; Giraud-Maugin, conservateur honoraire de la Bibliothèque ; Perron, conservateur du Musée des Beaux-Arts ; Pineau-Challou, conservateur de Musée Dobrée ; Bernard Roy, conservateur du Musée des Salorges ; docteur Haigan, Ct Mollat, colonel Balagny, de la Société Archéologique ; Ker, président honoraire du Tribunal de commerce ; colonel Graf, président du Syndicat d'initiative de Rennes ; Canal, architecte départemental ; docteur Favreuil, professeur à l'École de médecine ; Gabriel Goullin ; Robert Villard, Adam, René Ménard, docteur Chapier, etc.

M. Julien Lanot après avoir salué les personnalités, a exprimé sa reconnaissance envers M. Huysman, directeur général des Beaux-Arts pour la sollicitude qu'il n'a cessé de témoigner envers l'activité de la Société des Amis du Musée, et envers M. Huyghe, délégué par le ministre de l'Éducation Nationale, à Nantes, et qui est comme le trait d'union entre Paris et les grandes villes de France.

Le sympathique président des Amis du Musée a eu un mot tout spécial envers M. Joseph Le Roux, homme de goût et de grand savoir, qui a voté à la mémoire du grand artiste que fut son père un culte que beaucoup vivent désormais partager.

Le sympathique président des Amis du Musée a eu un mot tout spécial envers M. Joseph Le Roux, homme de goût et de grand savoir, qui a voté à la mémoire du grand artiste que fut son père un culte que beaucoup vivent désormais partager.

M. René Huyghe a dit son plaisir de se retrouver à Nantes où, déjà, il y aura bientôt un an, il vint inaugurer l'exposition de la Collection Walter Gay. Il a souligné la magnifique effort de la Société des Amis du Musée dont les manifestations sont devenues de plus en plus importantes.

Une exposition comme celle-ci dépasse et de beaucoup le cadre local, elle montre l'œuvre d'un artiste qui peut faire connaître le génie provincial, ce génie qui jaillit pour ainsi dire du sol même du pays.

Une exposition comme celle-ci dépasse et de beaucoup le cadre local, elle montre l'œuvre d'un artiste qui peut faire connaître le génie provincial, ce génie qui jaillit pour ainsi dire du sol même du pays.

Un inconnu en a profité pour s'introduire à l'aide de fausses clés dans l'appartement et dérober trois douzaines de mouchoirs, 4 chemises d'une valeur de 75 francs ; une somme de 28 francs et un carnet de pension.

M. Maurice Braud, 28 ans, cordonnier rue de la Brasserie avait reçu la visite samedi après-midi d'un individu qu'il ne connaissait que sous le prénom de « Jean-Marie ».

Le Parquet se transporta sur les lieux, et après avoir fait transporter le corps, le docteur Dugoua pratiqua l'autopsie ; mais le distingué praticien conclut nettement au suicide. Le permis d'inhumation fut donc délivré.

Une dame de Lamérac, la nommée Salés Thérèse, 28 ans, était portée disparue depuis fin décembre ; on avait bien retrouvé sur le bord de l'étang de Saint-Magrin ses sabots, mais des recherches effectuées ne permirent de découvrir aucune trace, l'étang étant en partie gelé. Son corps vint d'être retrouvé flottant.

Rodier, commissaire de police de permanence. Comme on le pense, le cordonnier n'est pas rentré dans l'intégralité de la somme qui lui a été dérobée.

Trente kilos de cuivre...

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, un habitant de la place Neptune alerta deux agents cyclistes effectuant une ronde, MM. Libaut et Moy, leur indiquant que trois hommes venaient de sortir de l'ancienne poissonnerie en escaladant les grilles et qu'ils étaient partis, porteurs d'un sac lourdement chargé.

Dans la nuit les agents se lancèrent à la recherche des trois noctambules et eurent la bonne fortune de les retrouver sous le pont de la Rotonde, où ils étaient occupés à partager leur butin. Celui-ci se composait d'une trentaine de kilos de cuivre dérobés effectivement dans l'ancienne poissonnerie partiellement en cours de démolition.

UN AUDACIEUX CAMBRIOLEUR EST ARRÊTÉ

La police a déferé au Parquet, hier matin, Ernest Brébion, 36 ans, demeurant 10, rue du Roi-Albert. Brébion habitait auparavant dans une mansarde au n° 16 de la même rue. Ayant remarqué qu'une trappe permettait d'accéder à un escalier intérieur qui conduisait aux appartements de M. Duquoc, industriel, il s'introduisit dans l'immeuble et déroba un objet d'art d'une valeur de 500 frs.

D'autre part, Brébion avait dérobé 70 bouteilles de vin dans la cave de Mme du Sel des Monts et 30 bouteilles dans la cave du général de Torquat. Il fut arrêté à la suite d'une enquête menée par M. Geay, commissaire du 2^e arrondissement.

DEUX ROMANICHELs JOUENT UNE SCÈNE DE BANDITISME PRÈS DES COUETS

Samedi après-midi, deux mendiants frappaient aux portes du village des Bourneaux, non loin des Couets, en Bougenais. L'un d'eux, d'une cinquantaine d'années, tenait son bras droit d'une certaine façon, ce qui lui permettait de dire qu'il avait eu ce membre fracturé par un automobiliste ayant pris la fuite et n'avait ainsi eu aucune indemnité.

« Je ne suis pas riche, leur dit-elle ; vous feriez mieux d'aller chez M. Emile Legoff, l'ancien boucher, qui vient de gagner 100.000 francs ! » Les deux quémandeurs ne tardèrent pas à trouver la demeure des époux Legoff, deux quinquagénaires retirés des affaires et ils ne manquèrent pas d'aller solliciter l'aumône.

« En me parlant de la sorte c'est la meilleure façon de ne rien obtenir ! ». Il sortit dans la cour de sa maison sans plus s'occuper des deux solliciteurs.

C'est alors que le plus jeune sortit un couteau de sa poche, l'ouvrit et insulta M. Legoff en brandissant son arme. L'ancien boucher jugea prudent de s'enfuir tandis que sa femme appelait au secours.

M. Legoff fut poursuivi par les deux mendiants sur la route, mais pas sur une longue distance. En effet, des électriciens des P. T. T. qui travaillaient à proximité n'hésitèrent pas à se porter à son secours. Le plus âgé fut arrêté et ramené sur-le-champ tandis que le plus jeune prenait la fuite.

Les électriciens le poursuivirent pendant près d'une demi-heure dans la contrée. Finalement, le jeune homme, qui avait ramassé son couteau, arriva à proximité du pont des Couets, se jeta dans une sorte de douve profonde d'un mètre 50 seulement et là chercha à se dissimuler sous l'eau.

Peine perdue, car il fut bientôt repêché par l'un des électriciens, M. Eugène Gais, 31 ans, de Bougenais. Prévenus par téléphone, les gendarmes de Pont-Rousseau accoururent sur les lieux où ils n'eurent qu'à cueillir les deux mendiants qui, après s'être montrés si menaçants, n'en menaient pas large.

Les deux hommes déclineront leur identité ; l'aîné est bien connu de la police ; il s'agit de Paul Wendrestein, 55 ans, demeurant en roulotte à Roche-Maurice, l'un des chefs d'une tribu de romanichels. Le plus jeune est un nommé André Bellavoine, 18 ans, sans profession, demeurant également en roulotte dans le Bas-Chantenay.

Quant à Bellavoine, il fut plus loquace. Il accusa Wendrestein de l'avoir fait boire plus que de raison et de l'avoir entraîné ensuite. Il expliqua l'insistance auprès de M. Legoff en raison des 100.000 francs gagnés dernièrement. Il nia cependant avoir menacé l'ancien boucher de son couteau et prétendit que cet instrument était tombé de sa poche et que c'était dans le choc sur le sol qu'il s'était ouvert.

Dans les poches de Bellavoine les gendarmes découvrirent le couteau et aussi un fouailler. Le malandrin s'empressa de dire aux gendarmes que ce fouailler fut trouvé par sa sœur qui le lui avait donné.

Cinq minutes avec... EMILE BRISETT, le jeune champion nantais de cross-country

Premier au Mans, dans le prix Michel Dupré, premier des juniors dans le cross de L'Auto, premier du challenge Biscol, du prix Baumont et enfin du championnat de l'Atlantique, Emile Brisset a fait cette année preuve de qualités prometteuses et s'est classé parmi les espoirs du cross country français.

Dès l'instant où un sportif devient champion, il est coutume de l'interviewer, et pas seulement sur ses exploits. On va le voir chez lui, où dans son travail ; on cherche à le connaître un peu tel qu'il se présente dans le privé.

Sacrifiant à cette habitude, nous nous sommes donc rendus hier après-midi à la droguerie Guillon-Robert où est employé Emile Brisset ; nous l'avons trouvé travaillant dans le bureau des magasins de gros, donnant sur l'étroite et sombre rue de la Bletterie, Conscienceusement, il noircissait le registre des expéditions, éclairé, bien qu'un feu en plein jour, par une lampe électrique.

Nous lui posâmes alors les questions rituelles : — Votre âge ? — Dix-huit ans dans un mois ; le 6 mars prochain, exactement. — A quand remontent vos débuts ? — A trois ans. Je m'entraînais alors à l'amical de la rue Noire. — Aviez-vous dès ce moment manifesté des dispositions particulières pour le cross-country ? — Oui, mais j'avais des progrès à faire.

— Alors ? — Alors, je me suis entraîné ; je suis entré à l'Union Sportive Armoricaire, j'ai couru le dimanche... — Et en semaine, vous fréquentez le stade ? — Je n'ai pas le temps. — Pratiquez-vous la culture physique ? — Oui, un quart d'heure tous les matins. — Méthode Suédoise ? Méthode Herbert ? — Un peu de tout. La méthode Herbert, principalement. — Vous attachez-vous autrement à rechercher et entretenir votre forme ? Comment vivez-vous ?

DEUX ROMANICHELs JOUENT UNE SCÈNE DE BANDITISME PRÈS DES COUETS

Samedi après-midi, deux mendiants frappaient aux portes du village des Bourneaux, non loin des Couets, en Bougenais. L'un d'eux, d'une cinquantaine d'années, tenait son bras droit d'une certaine façon, ce qui lui permettait de dire qu'il avait eu ce membre fracturé par un automobiliste ayant pris la fuite et n'avait ainsi eu aucune indemnité.

« Je ne suis pas riche, leur dit-elle ; vous feriez mieux d'aller chez M. Emile Legoff, l'ancien boucher, qui vient de gagner 100.000 francs ! » Les deux quémandeurs ne tardèrent pas à trouver la demeure des époux Legoff, deux quinquagénaires retirés des affaires et ils ne manquèrent pas d'aller solliciter l'aumône.

« En me parlant de la sorte c'est la meilleure façon de ne rien obtenir ! ». Il sortit dans la cour de sa maison sans plus s'occuper des deux solliciteurs.

C'est alors que le plus jeune sortit un couteau de sa poche, l'ouvrit et insulta M. Legoff en brandissant son arme. L'ancien boucher jugea prudent de s'enfuir tandis que sa femme appelait au secours.

M. Legoff fut poursuivi par les deux mendiants sur la route, mais pas sur une longue distance. En effet, des électriciens des P. T. T. qui travaillaient à proximité n'hésitèrent pas à se porter à son secours. Le plus âgé fut arrêté et ramené sur-le-champ tandis que le plus jeune prenait la fuite.

Les électriciens le poursuivirent pendant près d'une demi-heure dans la contrée. Finalement, le jeune homme, qui avait ramassé son couteau, arriva à proximité du pont des Couets, se jeta dans une sorte de douve profonde d'un mètre 50 seulement et là chercha à se dissimuler sous l'eau.

Peine perdue, car il fut bientôt repêché par l'un des électriciens, M. Eugène Gais, 31 ans, de Bougenais. Prévenus par téléphone, les gendarmes de Pont-Rousseau accoururent sur les lieux où ils n'eurent qu'à cueillir les deux mendiants qui, après s'être montrés si menaçants, n'en menaient pas large.

Les deux hommes déclineront leur identité ; l'aîné est bien connu de la police ; il s'agit de Paul Wendrestein, 55 ans, demeurant en roulotte à Roche-Maurice, l'un des chefs d'une tribu de romanichels. Le plus jeune est un nommé André Bellavoine, 18 ans, sans profession, demeurant également en roulotte dans le Bas-Chantenay.

Quant à Bellavoine, il fut plus loquace. Il accusa Wendrestein de l'avoir fait boire plus que de raison et de l'avoir entraîné ensuite. Il expliqua l'insistance auprès de M. Legoff en raison des 100.000 francs gagnés dernièrement. Il nia cependant avoir menacé l'ancien boucher de son couteau et prétendit que cet instrument était tombé de sa poche et que c'était dans le choc sur le sol qu'il s'était ouvert.

Dans les poches de Bellavoine les gendarmes découvrirent le couteau et aussi un fouailler. Le malandrin s'empressa de dire aux gendarmes que ce fouailler fut trouvé par sa sœur qui le lui avait donné.

Wendrestein et Bellavoine ont été conduits au Parquet hier matin, mais écroués, sur l'ordre de M.M. le juge d'instruction Berthiau et le substitut Giraud.



EMILE BRISETT

— Un peu comme tout le monde. Je me lève tôt et me couche tôt, et je ne fume pas. — Pratiquez-vous d'autres sports ? — Je fais un peu de vélo en été. Je suis aussi de l'athlétisme. — La prochaine épreuve à laquelle vous participerez sera... ? — L'inter-régional, le 26 février, j'ai bon espoir.

A ce moment entra dans le bureau le chef de service d'Emile Brisset : — Ah, vous interviewez notre jeune sportif, dit-il. Vous pouvez dire que c'est sa place qui veut qu'on soit champion. Avant lui, en effet, elle était occupée par un champion du Neptune Club.

— Un champion ? Qui donc... — Enfin... un nageur qui se défendait. — Il y a aussi, remarqua alors Emile Brisset, un autre champion à la droguerie. — De quoi, également ? — Non... de Boule Lyonnaise. C'est Marcel Hienne. Il est champion de Nantes.

Le jeune espoir nantais, on le voit, a en bon sportif, l'esprit de camaraderie. Il doit aussi avoir l'esprit de famille. En effet il est venu au monde avec une sœur jumelle ! Laquelle va prochainement épouser un autre champion nantais de cross, Barbarin. Ce qui vient à l'encontre de l'opinion généralement répandue que les jumeaux sont des êtres châtés !

LE CHEMINOT ÉCRASÉ EST IDENTIFIÉ

Nous signalions hier l'accident mortel survenu sur la voie ferrée, près de la rue de la Tannerie, dont avait été victime un cheminot.

Il s'agit de M. Henri Le Quellec, âgé de 38 ans, élève mécanicien, marié, père de deux enfants, demeurant 88, rue d'Allouville. Il semble que le malheureux soit tombé sous le convoi, sous la poussée de son ringard, cet instrument à longue tige dont il se servait pour remuer le charbon du foyer, ayant heurté un disque de signalisation.

ÉPAVES DE LA SEMAINE

Une chevelure en or, initiales 116 23 ; lunettes monture écaille ; boucle d'oreille ; bouchon de radiateur ; boucle d'oreille métal jaune ; une paire de gants d'homme ; boucle d'oreille avec pendentif ; trousseau de deux clefs ; billets Loterie Nationale ; gant de dame en peau marron ; un paquet contenant petit outillage ; un chapelet métal jaune ; une porte-monnaie contenant une petite somme ; bicyclette marque « Moysan » ; une somme d'argent assez importante ; une carte de chômage Neveu ; un paquet contenant une casquette, un pull-over et silencieux, un tablier de dame à carreaux rouges et blancs ; une bicyclette Peugeot ; une bi-